

La sortie des tombes

<"xml encoding="UTF-8?">

La sortie des tombes

La sortie du mort de sa tombe

Parmi les étapes effrayantes de la Résurrection figure le moment de la sortie du mort de sa tombe. Et ce moment est l'un des trois moments pénibles pour les fils d'Adam.(Bihâr al-Anwâr, 7/ 104, hadiths 18, 19)

Allah dit: «Laisse-les donc s'enfoncer (dans leur mécréance) et se divertir jusqu'à ce qu'ils rencontrent le jour dont on les menaçait, le jour où ils sortiront des tombes, rapides comme s'ils couraient vers des pierres dressées leurs yeux seront abaissés, l'avilissement les couvrira. C'est cela le jour dont on les menaçait».(Sourate al-Ma'ârij, 70/ 42-44.)

Ibn Mas'ûd rapporte un hadith suivant de l'Imam Ali (as): «Dans la Résurrection il y a 50 étapes dont chacune durera mille ans. La première étape est celle de la sortie de la tombe, où les gens resteront prisonniers, pieds nus, dénudés, affamés et assoiffés pendant mille ans. Celui qui sortira de son tombeau en croyant en Allah, à l'Enfer et au Paradis, à la Résurrection, au Compte et au Jour du Jugement, et reconnaissant Allah, en acceptant la véracité du Prophète et ce qu'il a apporté d'Allah, sera délivré de la faim et de la soif».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 111, hadiths 18, 19)

L'Imam Ali (p) écrit dans Nahj al-Balâghah: «... C'est un jour où seront rassemblés les premiers et les derniers pour débattre des comptes, rétribuer les actes. Ils seront humiliés, debout, leur sueur ruisselante bridera leur bouche, la terre tremblera sous leurs pieds. Le mieux loti d'entre eux, sera celui qui trouvera une place pour poser ses pieds et le contenir».(Nahj al-Balâghah, Prône No. 102)

Quant à l'Imam al-Sâdiq (as), il décrit ainsi la situation des gens le Jour de la Résurrection: «La station des gens le Jour de la Résurrection ressemble à une flèche dans le carquois, c'est-à-dire qu'ils seront aussi serrés que les flèches placées les unes à côté des autres et serrées les unes contre les autres, au point de ne pas pouvoir les bouger, faute de jeu. En un mot, les gens se trouveront tellement à l'étroit, qu'il leur sera très difficile de trouver un espace pour poser leurs pieds ou bouger.

Rapportons enfin un hadith très significatif du Prophète (swas) sur ce sujet, hadith relaté par Barâ' ibn 'A^zib et rapporté par Amîn al-Tabarsî dans son Majma' al-Bayân. Il devrait nous permettre de repenser notre conduite quotidienne et de nous rappeler la nécessité d'appliquer les différents préceptes de l'Islam et pas seulement les apprendre et les accrocher sur le mur à titre décoratif. Ma'âth ibn Jabal demanda au Prophète (P): «ô Messager d'Allah Explique-moi le verset coranique, «le jour où l'on soufflera dans la Trompe, vous viendrez par troupes».(Sourate al-Naba', 78/ 18)

Le Prophète (swas) répondit: «O Ma'âth Tu as posé une question sur un sujet gravissime» Puis le Prophète (swas) ouvrit les yeux et dit:

«Dix catégories de ma Communauté, seront ressuscitées différemment des autres:

1. Les uns seront ressuscités sous forme de singes: ce sont les délateurs et les rapporteurs malveillants (semeurs de discorde) dans la vie ici-bas
2. d'autres sous forme de cochons: ce sont les gens au gain illicite, tel le dessous-de-table
3. d'autres encore seront ressuscités sens dessus dessous, c'est-à-dire leurs têtes et visages vers le bas sur terre et leurs pieds vers le haut en l'air, et on les amènera les visages traînant par terre: ce sont les usuriers et les gens qui s'adonnent à l'intérêt usuraire dans ce monde
4. d'autres seront ressuscités aveugles: ce sont les gouvernants et les juges injustes de ce monde d'autres
5. seront ressuscités sourds-muets, ce sont les gens qui admirent leurs propres actes
6. d'autres seront ressuscités en suçant leurs langues, le pus coulant de leur bouche au lieu de la salive, ce qui fait dégoûter et éloigner d'eux tous les gens du Rassemblement: ce sont les ulémas, les juges dont les actes contredisent leurs paroles dans ce monde
7. d'autres encore seront ressuscités, mains et pieds coupés: ce sont les gens qui nuisent à leurs voisins dans ce monde
8. d'autres seront suspendus sur des poteaux d'exécution en feu: ce sont les délateurs auprès

9. d'autres seront plus fétides et plus pestilentiels que le cadavre: ce sont ceux qui jouissent des désirs et omettent de prélever les droits d'Allah sur leurs biens,

10. et il y a aussi ceux qui porteront les robes des ulémas, en résine, de sorte qu'elles collent sur leurs corps: ce sont les hautains, les vaniteux et les orgueilleux».(Tafsîr Majma' al-Bayân, 10/ 423, note de l'interprétation du verset 18 de la sourate Al-Naba' (chapitre 78))

Il est instructif de citer quelques récits hagiographiques relatifs à l'état de certaines catégories de gens au moment de sortir de leurs tombeaux:

1- Ibn Abbas rapporte que le Prophète (swas) dit: «Quiconque doute de la préséance d'Ali ibn Abî Tâlib, sera sorti de sa tombe, le Jour de la Résurrection, avec un collier de feu à trois cents branches autour du cou, chacune des branches portant un Satan qui fait des grimaces, le visage renfrogné, et qui crache sur la face du ressuscité».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 211)

2- Selon Al-Kulaynî, l'Imam al-Bâqir (as) dit: «Allah - Il est Béni et Exalté - ressuscitera et sortira de leurs tombeaux le Jour de la Résurrection des gens, les mains liées et attachées à leur cou de sorte qu'ils ne pourront même pas prendre dans leurs mains quelque chose de la taille d'un bout de doigt. Ils seront escortés par des Anges qui les blâmeront sévèrement en disant: «Ceux-ci se sont abstenus d'offrir un peu de la multitude des bienfaits qu'ils avaient reçus. Allah leur avait accordé Ses dons, mais ils ont refusé de prélever sur leurs biens les droits d'Allah».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 197)

3- Selon al-Sadûq, le Prophète (swas) dit: «Quiconque fait brouiller deux personnes par des délations, Allah projettera sur lui dans sa tombe un feu qui le brûlera jusqu'au Jour de la Résurrection. Et lorsqu'il sortira de sa tombe et de sa fosse, Allah le mettra à la merci d'un serpent noir qui découpera sa chair jusqu'à ce qu'il entre en Enfer».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 214)

4- Selon le Prophète (swas) aussi: «Quiconque regarde pleinement une femme non mahram, Allah le ressuscitera le Jour de la Résurrection, cloué avec des clous de feu jusqu'à ce qu'il juge les gens, et le condamne alors à l'Enfer».

5- Selon le Prophète (swqas) encore: «Le buveur de vin sera ressuscité le Jour du Jugement, le visage noirci, les yeux obliques et obscurs, la bouche tordue, la salive coulant de sa bouche et sa langue sortie de son derrière».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 217)

Selon un autre hadith, le buveur d'alcool se présentera le Jour de la Résurrection, une cruche autour du cou et un verre dans la main, dégageant une puanteur plus fétide que tout cadavre sur terre. Les gens qui passeront à son niveau le maudiront.

6- Toujours selon le Prophète (swas): «L'homme changeant (hypocrite), à double face, se présentera le Jour de la Résurrection, la langue sortie de son derrière, une autre langue de son devant elles seront en flammes et finiront par enflammer tout son corps. On dira alors de lui: «Celui-là avait deux faces et deux langues dans la vie terrestre...».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 218, hadith 130)

Les facteurs qui allégeront les souffrances de cette étape:

1- Quiconque participe à un cortège funèbre, Allah lui affectera des Anges qui porteront des étendards et l'escortent depuis la tombe jusqu'au lieu de son Rassemblement.(Bihâr al-Anwâr, 7/ 208.)

2- Selon al-Sadûq, l'Imam al-Sâdiq (p) dit: «Quiconque enlève un souci ou une angoisse d'un croyant, Allah lui enlèvera les soucis et les angoisses de l'Autre-monde, et il sortira de sa tombe, le coeur joyeux et apaisé».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 198, hadith 71)

3- Al-Kulaynî rapporte ce hadith de l'Imam al-Sâdiq (p): «Quiconque revêt son frère croyant d'un habit d'hiver ou d'été, Allah se donnera comme devoir de le revêtir des habits du Paradis, de lui faciliter les difficultés de la mort, d'élargir sa tombe et de lui annoncer à sa sortie de celle-ci, la bonne nouvelle, comme y fait référence le verset coranique: «La grande terreur ne les affligera pas, et les Anges les accueilleront:

«Voici le jour qui vous a été promis».(Sourate al-Anbiyâ', 21/ 103.)».(Bihâr al-Anwâr, 7/ 168 et 74/ 380)

5- Selon Ibn Tâwûs dans Al-Iqbâl, le Prophète (P) dit: «Quiconque dit pendant le mois Cha'bân, wa lâ na'budu illâ iyyâhu, mukhlîîna lahu-d-dîna wa law karih-al-kâfirûn (Il n'y a de Dieu

qu'Allah et nous n'adorons que Lui, nous nous dévouons à Sa Religion, malgré le mécontentement des polythéistes), Allah inscrira à son crédit la récompense de mille ans d'adoration, lui enlèvera les péchés de mille ans, et le sortira de sa tombe, le Jour de la Résurrection, le visage aussi lumineux que la pleine lune et le placera dans la liste des Véridiques». (Iqbâl al-A'mâl, p. 685)

6- La lecture du du'â' Jawchan al-Kabîr au début du mois de Ramadhân est particulièrement recommandée à cet effet. Ce du'â' est une protection et une assurance contre les difficultés (dans la vie ici-bas et dans l'Au-delà). (Bihâr al-Anwâr, 94/ 384)